FO Com

VOTRE DÉFENSE
notre engagement !

ÉLECTIONS CAP / CCP DU 7 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Les CAP (pour les fonctionnaires) et les CCP (pour les salariés de droit privé) sont composées à parts égales de représentants d'Orange et de représentants des salariés, elles sont saisies pour l'examen de litiges individuels qui n'ont pas pu être réglés localement.

Les représentants du personnel sont élus pour un mandat de 4 ans.
Il est essentiel de pouvoir compter sur des représentants qui connaissent vos droits, les règles applicables aux statuts de la fonction publique et les accords Orange, afin d'assurer la médiation et la défense de votre dossier.

Votre vote sera donc essentiel : vous choisirez les représentants FOCom qui vous représenteront et feront valoir vos droits dans ces instances.

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE	COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
En application des statuts de la Fonction Publique, elle intervient notamment sur : • les sanctions disciplinaires (autres que l'avertissement et le blâme) • les radiations et/ou mise en retraite d'office • les décisions individuelles défavorables aux fonctionnaires • le comité médical • les mutations dans l'intérêt du service	Dans le cadre des accords d'Orange, elle intervient notamment sur : • les sanctions disciplinaires (autres que l'avertissement et le blâme) • les procédures de licenciement pour insuffisance professionnelle ou pour inaptitude physique • les décisions individuelles défavorables aux salariés

Votez FO Com, c'est avoir un représentant accessible et présent à vos côtés !

ÊTRE ÉLU EN CAP : UN ENGAGEMENT CONCRET POUR DÉFENDRE VOS DROITS

Être élu en Commission Administrative Paritaire (CAP), ce n'est pas simplement occuper un siège. **C'est prendre un engagement fort : être présent, vous représenter et défendre vos droits** lorsque votre situation professionnelle est examinée, notamment contre les sanctions envisagées et dans le cadre du comité médical.

Pour nos élus FO Com, défendre les fonctionnaires, c'est être pleinement investi dans cette instance, étudier vos dossiers avec sérieux, vérifier chaque élément et intervenir de manière constructive pour que chaque situation soit traitée avec attention et impartialité.

Derrière chaque dossier, il y a un fonctionnaire avec des droits et parfois un avenir professionnel en jeu. C'est pourquoi nous nous engageons à examiner votre dossier avec rigueur, à analyser chaque élément de votre situation et à défendre vos droits et vos intérêts avec détermination.

Vos élus FO Com siégeront dans cette instance et seront engagés à vos côtés et déterminés à défendre vos droits et vos intérêts.

TÊTE DE LISTE CAP CADRES



Éric MOINE
Relations Sociales
Commission des cadres

CAP CADRES

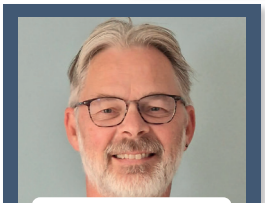

Thierry LANOE
Conduite d'activité



Denis DOMONT
Conseiller clients - Back office

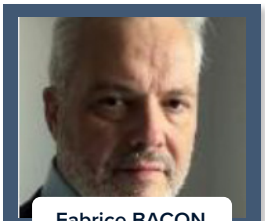

Fabrice BACON
Préventeur

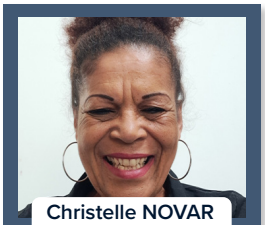

Christelle NOVAR
Responsable Services Numériques



Philippe GOUX
Responsable Services Numériques

TÊTE DE LISTE CAP NON CADRES

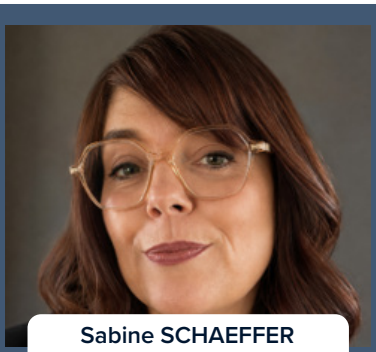

Sabine SCHAEFFER
Spécialiste installation
Commission des non-cadres



Frédéric BAKOWSKI
Vérificateur Qualité des Prestations Logistiques



Sabine SIRE ANGER
Pilote d'activités Client et Réseau



Fabrice CROCHON
Pilotage Haut Débit

CAP NON-CADRES

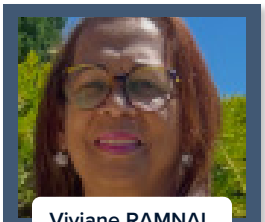

Viviane RAMNAL
Gestionnaire contentieux

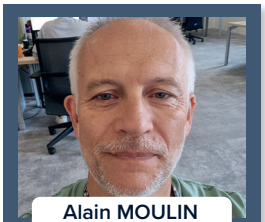

Alain MOULIN
Pilote d'Activité Client et Réseau FTTH



Patrick SOEHNLEN
Technicien Intervention



Jean-Michel MORVANY
Technicien Service Client

ÊTRE ÉLU EN CCP : UN ENGAGEMENT CONCRET POUR DÉFENDRE VOS DROITS

Être élu en Commission Consultative Paritaire (CCP), **c'est assumer une responsabilité importante : celle de vous représenter** lorsque votre situation professionnelle est examinée.

Derrière chaque dossier, il y a un salarié avec des droits et parfois un avenir professionnel en jeu.

Pour nos élus FOCom, cet engagement se traduit par la présence active dans cette instance, **une étude attentive de votre dossier et une participation pleine et entière aux échanges et à votre défense**, afin que chaque situation soit traitée avec équité et professionnalisme.

Parce qu'une décision peut entraîner des conséquences importantes sur votre avenir professionnel, **nous nous engageons à examiner votre dossier avec rigueur**, à analyser les faits, à vérifier les éléments et à défendre vos droits, votre intégrité et vos intérêts avec détermination.

Avec FO Com, votre situation mérite toute notre attention. Nous sommes là et toujours présents à vos côtés pour vous écouter, vous représenter et défendre vos droits.

TÊTE DE LISTE CCP CADRES



Filip STERUSKY
Soutien Métiers
Commission des cadres

CCP CADRES

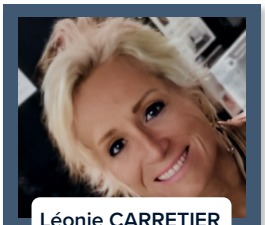

Léonie CARRETIER
Spécialiste du Domaine Clients



Christophe LOISEL
Business Manager Réseau IP et Cyberdéfense



David CASSAR
Chargé Service et Sécurité Sites

TÊTE DE LISTE CCP NON CADRES

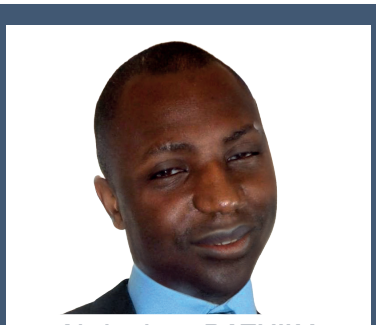

Abdoulaye BATHILY
Conseiller Client
Commission des non-cadres



Sylvain BRION
Chargé d'Affaires FTTH



Laetitia GERBRON
Conseillère Client

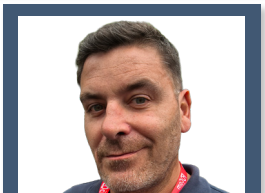

Rémy MARCHAND
Correspondant Opérateurs Tiers

CCP NON-CADRES



Radia LAIDOUNI
Conseillère Commerciale Référente



Thomas STEINER
Technicien Intervention Boucle Locale

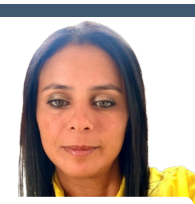

Nora MELLOUKI
Conseillère client

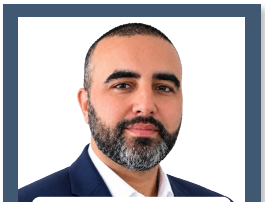

Mustapha BEN SAIYD
Conseiller client

PROCÉDURE DE VOTE AUX ÉLECTIONS CAP/CCP

DU 7 AU 10 DÉCEMBRE 2026, VOTEZ POUR LES CANDIDATS FO COM



COMMENT VOTER ?

Sur l'écran d'accueil, vous pouvez vous authentifier à l'aide du formulaire d'identification, en renseignant les informations suivantes :

- Votre code d'accès personnel, indiqué au recto du courrier reçu (via Digiposte si vous recevez vos bulletins de paie dans votre coffre-fort numérique, ou par courrier postal dans le cas contraire)
- Votre date de naissance, au format JJ/MM/AAAA
- Les 4 derniers chiffres de votre identifiant RH
- Le code de sécurité affiché à l'écran, à recopier dans le champ prévu à cet effet

Une fois ces informations validées, un nouvel écran vous propose de recevoir un code d'activation à 6 chiffres, par e-mail ou par SMS, selon les coordonnées enregistrées dans le système de vote.
Dès réception de ce code, saisissez-le dans l'interface, puis cliquez sur « VALIDER ».

Si vous rencontrez un problème technique ou si vous avez perdu vos codes.
Vous pouvez contacter l'assistance technique :

- au 0800 503 505 pendant toute la durée du vote,
- au +33 (0) 1 44 30 05 69 depuis l'étranger.

Vos représentants FO Com restent à votre disposition pour toute question ou assistance.

Votez FO Com, c'est avoir un représentant accessible et présent à vos côtés !